

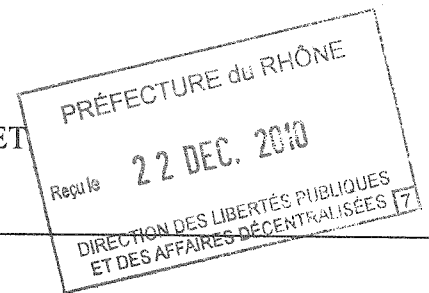
EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS du
CONSEIL du 15 DECEMBRE 2010

L'An Deux Mille Dix, le Quinze Décembre, à Dix Huit Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Madame GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme BARET
Monsieur LAFONT présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX
Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA
Mme GUICHERD présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET

Absentes excusées : Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS.



Objet :

**Signature de la
convention d'objectifs
avec la
Maison Pour Tous**

En vertu de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration, le Syndicat Intercommunal Murois a conclu en 2007 une convention d'objectifs avec la Maison Pour Tous destinée à valider la collaboration entre ces deux partenaires dans le domaine d'intervention de l'association.

La convention arrivant à échéance en décembre 2010, il convient de la renouveler.

Le document est présenté en annexe, il a été validé par le comité de pilotage du projet.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- APPROUVE le projet de convention d'objectifs 2011-2014 entre le Syndicat Intercommunal Murois et la Maison Pour Tous,

-AUTORISE Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal Murois à signer la convention, ainsi que tout avenant y afférant.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS ;**

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, Le 16 décembre 2010.

Le Président

Bernard BEGUIN.

